



Pôle Maintenance



DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DES OPÉRATEURS À LA MAINTENANCE.

Vers un déroulement de carrière plus digne et à la hauteur des agents

L'**UNSA RATP** du pôle maintenance est actuellement en négociation sur le protocole du déroulement de carrière des opérateurs à la maintenance.

Les opérateurs de la maintenance étant amenés à travailler plus longtemps à la **RATP**, il est essentiel d'aboutir sur un déroulement de carrière adapté à l'investissement et au professionnalisme de l'ensemble des salariés (ées).



L'enjeu des discussions porté sur ce protocole est attendu par tous les agents depuis maintenant quelques années.

La frustration de ces derniers est toute légitime.

La direction est consciente de l'obsolescence du protocole actuel et surtout de tout l'enjeu dont dépendra le niveau de ces négociations.

Elle a par ailleurs annoncé la suppression des fourchettes sur le futur protocole.

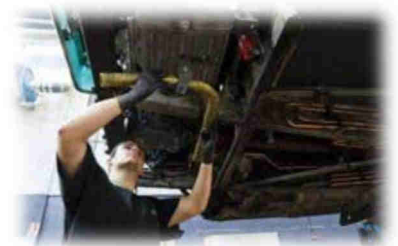
De plus la difficulté à laquelle est confrontée la direction en termes d'embauche à la maintenance, conforte la position de l'**UNSA RATP** sur la qualité des discussions qui auront lieu tout au long des négociations.

Dans un premier temps, l'**UNSA RATP** a rappelé le contexte actuel en termes de déroulement de carrière.

Les opérateurs ont un temps de passage en moyenne de 4 ans pour les mieux lotis.

Par ailleurs, on rencontre encore trop souvent des avancements à la tête du client !!

C'est pourquoi, l'**UNSA RATP** propose un déclenchement automatique en moyenne tous les 2 ans, comme c'est le cas dans d'autres départements de l'entreprise.



La reconnaissance individuelle sous forme de points intermédiaires entre chaque passage d'échelle nous paraît essentielle pour l'avenir.

L'**UNSA RATP** se donnera tout le temps et l'énergie nécessaire, afin que ces propositions soient prises en compte par la direction.

unsa-ratp.fr

